PARTENAIRES



























CONTACTS

CPCA Centre NA

Dr C. BERGEY cbergey@ch-perrens.fr **Dr F. COCHEZ** fcochez@ch-perrens.fr

M^{me} S. BODIN FERRE:

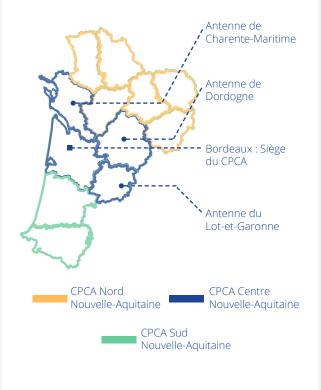
sandra.bodinferre@groupesos.org



09 77 38 98 70 (9h - 17h30)





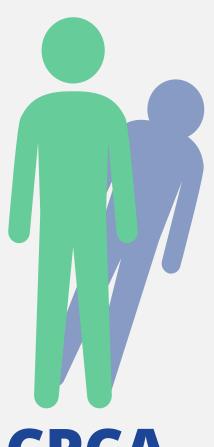






MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET
LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES
L'ÉBALITÉ DES CHANCES

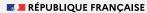
Égalité Fratern



CPCA CENTRE NOUVELLE AQUITAINE

Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales





À QUI LE CPCA S'ADRESSE-T-IL?



Auteurs présumés placés sous contrôle judiciaire



Auteurs présumés bénéficiant d'alternatives aux poursuites



Auteurs condamnés à une peine en milieu ouvert ou bénéficiant d'un aménagement de peine



Auteurs en démarche volontaire

OBJECTIFS

- 1 Mise en place sur Bordeaux d'un centre de prise en charge sanitaire et sociale, destiné aux auteurs de violences conjugales de la Gironde, qu'ils soient en démarche volontaire, en alternative aux poursuites, en contrôle judiciaire ou condamnés à une courte peine en milieu ouvert.
- 2 Valoriser et développer les **compétences locales existantes** dans chacun des départements suivants : Charente-Maritime, Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne.
- Promouvoir des actions de **recherche pluridisciplinaire** sur cette thématique, reposant notamment sur une cohorte régionale des Auteurs de Violences Conjugales.
- 4 Favoriser à terme une **dynamique régionale forte** pour la prise en charge globale des violences faites aux personnes.

PRISE EN CHARGE

Le parcours proposé dans le cadre du CPCA veille à concilier les obligations judiciaires éventuelles avec le projet personne de chaque usager. Il comporte un module socle, commun à l'ensemble des usagers ; et des modules complémentaires spécifiques aux besoins de chacun.

